C'EST MAINTENANT !



VOTEZ

CGTPJJ

ÉLECTIONS PRO 2026

GRAND CENTRE

VOTEZ

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

la cgt JUSTICE PJJ
Protection Judiciaire de la Jeunesse

ÉLECTIONS PRO 2026

GRAND CENTRE

PROFESSION DE FOI

CGTPJJ

UNE VOIX POUR TOUS LES PERSONNELS, UNE FORCE POUR AGIR.

Nous connaissons la réalité des services : **les postes vacants, la charge de travail, les salaires qui ne suivent plus, la pénibilité trop peu reconnue.** Nos militants travaillent dans les services et vont à la rencontre des agents, dans les unités, pour écouter ce qu'ils vivent et construire avec eux nos revendications. Nous connaissons leur attachement à leurs métiers et à la mission éducative de la PJJ. **C'est de cette réalité de terrain que part notre engagement.**

Durant ce mandat, **nous avons défendu les agents sur le terrain, dans les instances et auprès de l'administration.** Les salaires et les conditions de travail sont au cœur de nos combats. **Nous avons dénoncé le décrochage indiciaire et indemnitaire de la PJJ, fait avancer le dossier de la NBI, imposé le débat sur la reconnaissance de la pénibilité et combattu les réformes qui menacent le sens de nos missions.**

Défendre les personnels, c'est aussi **faire respecter leurs droits.** La CGT-PJJ connaît les textes, accompagne les collègues dans leurs recours et **n'hésite pas à saisir le tribunal administratif lorsque c'est nécessaire.** Nous voulons que chacun puisse comprendre et faire valoir ses droits : **nos Documents pour les nulos** sont justement conçus pour rendre accessibles des règles souvent complexes.

Nous ne prétendons pas avoir tout obtenu. Mais **nous rendons compte de ce que nous faisons, des avancées comme des difficultés.** Nos cahiers revendicatifs et nos comptes rendus d'audience sont accessibles à toutes et tous sur notre site internet. **Cette transparence fait partie de notre façon de militer.**

La CGT-PJJ défend tous les corps et tous les métiers. Aucune profession ne doit être oubliée. Du 3 au 10 décembre 2026, voter CGT-PJJ, c'est renforcer un syndicat de terrain, fidèle à ses valeurs, solide dans la défense des droits et déterminé à poursuivre le combat pour les personnels et le service public. Ensemble, faisons entendre notre voix. Votons CGT-PJJ.



Le CSA interrégional

LÀ OÙ SE DISCUTENT LES DÉCISIONS QUI TOUCHENT NOS SERVICES.

Une unité qui ferme ou se réorganise, des postes qui manquent, des missions qui changent : **ces décisions ont des conséquences directes sur notre travail.** Le CSA interrégional est l'une des instances où l'administration doit présenter ses projets, entendre les représentants des personnels et répondre à leurs arguments.

On y examine **le budget, l'évolution des emplois et des métiers, la formation et les orientations en matière de politique publique.** Sa formation spécialisée permet aussi de porter les questions de santé et de sécurité : **surcharge de travail, risques psychosociaux, travail de nuit, accidents de service ou prévention insuffisante.**

Ce vote compte à trois niveaux : il détermine la représentation au CSA interrégional, mais ses résultats comptent aussi pour **les CSA territoriaux et le CSA national de la PJJ.**

Voter au CSA interrégional, c'est choisir qui portera votre voix face à la direction. La CGT- PJJ y apporte la réalité du terrain, vérifie les données, **conteste les choix qui dégradent les conditions de travail et porte des revendications.** Une instance ne décide pas à la place de l'administration. Mais avec des représentants déterminés, **elle peut obliger celle-ci à expliquer ses choix, à mesurer leurs conséquences et à entendre les revendications des personnels.**

ÉLECTIONS PRO 2026

GRAND CENTRE





Bilan régional

La CGTPJJ Grand-centre est présente depuis plus de quinze ans sur le territoire, ses élus et militants ont **représenté, défendu et accompagné toutes les catégories de personnels** dans leur difficultés rencontrées, leur quotidien et leur questionnement. En conformité avec les valeurs portées par la CGTPJJ, nous avons **assumé durant ce mandat nos engagements et nos valeurs** sur toutes les instances où nous siégeons et cela sans avoir ménagé notre temps ni notre disponibilité (CT, CTIR, Commission de santé). Nos actions ont été de **défendre les intérêts moraux et statutaires des agents,** de défendre **des services de qualité dans l'intérêt du public accueilli.**

Tandis que nous avons assisté au remaniement de la PJJ et de ses missions avec le passage de l'ordonnance 45 au CJPM et la transformation des divers hébergements en UJPE, **nous avons dénoncé ses dysfonctionnements et les difficultés que les personnels rencontraient.**
Nous avons **accompagné de nombreuses situations individuelles,** afin d'avoir des services respectueux de **la santé, de la sécurité et de la dignité des agents.** Nous refusons la **dégradation de nos conditions de travail et la surcharge de travail permanente.**

Durant ce mandat, la CGTPJJ est restée sur la défense de la primauté d'un **service public servi par des fonctionnaires titulaires,** plutôt que l'abandon de nos missions à un secteur associatif utilisant des travailleurs ni formés, ni diplômés. **Nous accompagnons tous les personnels, titulaires comme contractuels, tous corps ou catégories confondus.** Fidèle à nos engagements, la CGTPJJ comme elle l'a toujours fait, **s'opposera à tout projet dégradant les conditions de travail et défendra l'intérêt de tous les agents.** Nous rappelons que notre site **WWW.CGTPJJ.FR** a été créé afin de vous apporter différentes informations sur **vos droits** mais également une transparence sur nos mandats **(Nos revendications, nos comptes rendus d'audience, nos documents pour les Nulos, nos déclarations liminaires…).**

NOS REVENDICATIONS !

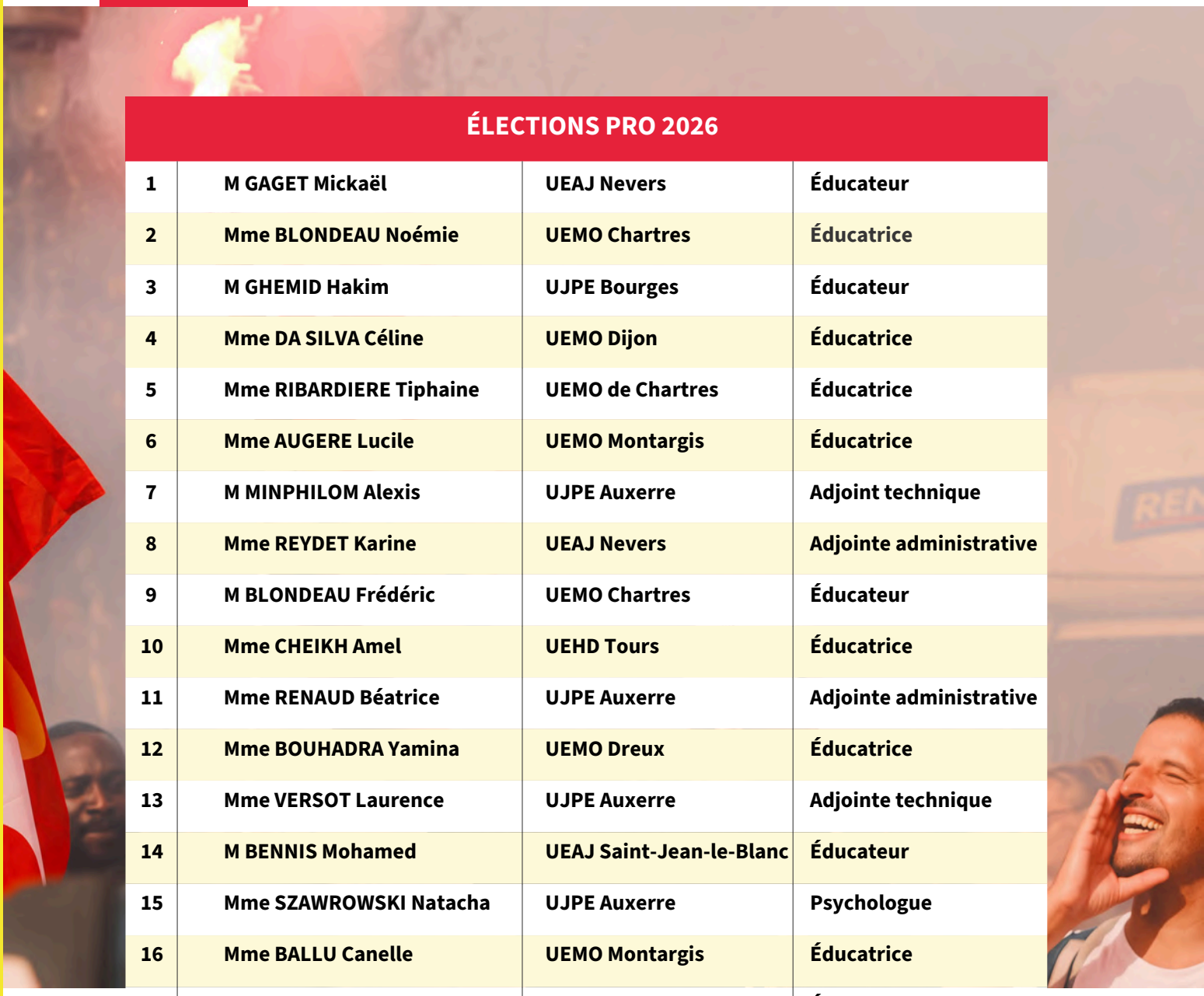
1. **Des effectifs et des moyens à la hauteur des missions :** créer les postes nécessaires, remplacer les absences et garantir des locaux adaptés.
2. **Une véritable revalorisation des salaires et de certaines indemnités :** augmenter les grilles indiciaires et convertir l'IFSE en points d'indice pour qu'elles comptent aussi pour la retraite. Revaloriser les astreintes/primes de nuit/dimanches/jours fériés/et des séjours et camps.
3. **Des primes justes et garanties :** remplacer le CIA par un treizième mois et attribuer la NBI et le CTI à tous les agents qui y ont droit.
4. **Des conditions de travail qui protègent les personnels :** faire respecter le droit, prévenir les risques psychosociaux et reconnaître la pénibilité.
5. **Le temps et les moyens d'une véritable action éducative :** défendre la spécificité des missions de la PJJ et une formation de qualité pour tous les métiers.
6. **Des emplois stables et des carrières reconnues :** défendre le statut de fonctionnaire et obtenir un plan de titularisation des agents contractuels.
7. **Des décisions de carrière transparentes :** rendre aux représentants du personnel leur place en CAP pour les mobilités et les avancements, et permettre un contrôle réel des mutations prononcées dans l'intérêt du service.
8. **Un service public préservé :** refuser la privatisation et la marchandisation de la prise en charge des jeunes.
9. **Une administration transparente :** publier tous les postes, appliquer des règles équitables, répondre aux alertes du terrain et donner des suites concrètes au dialogue social.
10. **Donner aux encadrants le temps et les moyens de soutenir leurs équipes,** plutôt que de réduire leur mission aux seuls suivis d'objectifs chiffrés.

Pour tout savoir

· Docs pour les nulos
· Livrets revendicatifs…
· Tracts et actions au quotidien….

www.cgtpjj.fr

LISTE DES CANDIDATURES



ÉLECTIONS PRO 2026			
1	M GAGET Mickaël	UEAJ Nevers	Éducateur
2	Mme BLONDEAU Noémie	UEMO Chartres	Éducatrice
3	M GHEMID Hakim	UJPE Bourges	Éducateur
4	Mme DA SILVA Céline	UEMO Dijon	Éducatrice
5	Mme RIBARDIERE Tiphaine	UEMO de Chartres	Éducatrice
6	Mme AUGERE Lucile	UEMO Montargis	Éducatrice
7	M MINPHILOM Alexis	UJPE Auxerre	Adjoint technique
8	Mme REYDET Karine	UEAJ Nevers	Adjointe administrative
9	M BLONDEAU Frédéric	UEMO Chartres	Éducateur
10	Mme CHEIKH Amel	UEHD Tours	Éducatrice
11	Mme RENAUD Béatrice	UJPE Auxerre	Adjointe administrative
12	Mme BOUHADRA Yamina	UEMO Dreux	Éducatrice
13	Mme VERSOT Laurence	UJPE Auxerre	Adjointe technique
14	M BENNIS Mohamed	UEAJ Saint-Jean-le-Blanc	Éducateur
15	Mme SZAWROWSKI Natacha	UJPE Auxerre	Psychologue
16	Mme BALLU Canelle	UEMO Montargis	Éducatrice
17	M HUMBERT Jean-Claude	UJPE Auxerre	Éducateur
18	Mme SELOUP Sylvia	UEMO Auxerre	Adjointe administrative
19	M KARADIMITRIOU Laurent	UEMO Sens	Éducateur
20	Mme CAPPE Laëtitia	UEAJ Nevers	Éducatrice

VOTEZ DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
06.33.33.02.50 national@cgtpjj.fr www.cgtpjj.fr CGTPJJJustice